ISSN: 2658-8455
Volume 6, Issue 11 (2025), pp. 64-86.
© Authors: CC BY-NC-ND

Contribution à l'étude de l'influence du contrôle fiscal dématérialisé sur le comportement de conformité des PME au Maroc

Contribution to the Study of the Influence of Dematerialized Tax Audits on the Compliance Behavior of SMEs in Morocco

Amal ALLOUNI, *(Doctorante)*
Laboratoire des études et recherches en management, économie, sciences sociales, administration et droit (L-ERMESSAD)
Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales
Université Cadi Ayyad de Marrakech, Maroc

Charaf SAIDI, *(Enseignant-chercheur)*
Laboratoire des études et recherches en management, économie, sciences sociales, administration et droit (L-ERMESSAD)
Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales
Université Cadi Ayyad de Marrakech, Maroc

Adresse de correspondance :	Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales.Université Cadi Ayyad, UCA, Bd Al Kouliyate, Marrakech, Moroc.
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	ALLOUNI, A., & SAIDI, C. (2025). Contribution à l'étude de l'influence du contrôle fiscal dématérialisé sur le comportement de conformité des PME au Maroc. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, *6*(11), 64–86. https://doi.org/10.5281/zenodo.17305446
Licence	**Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND**

Received:10/09 /2025 *Accepted: 11/10/2025*

Contribution à l'étude de l'influence du contrôle fiscal dématérialisé sur le comportement de conformité des PME au Maroc

Résumé :

Cet article explore les comportements de conformité des PME face au contrôle fiscal dématérialisé, en mettant en lumière la relation entre l'Administration Fiscale (AF) et les PME. L'étude repose sur les théories de jeux et de l'agence pour comprendre l'influence réciproque entre l'AF, qui utilise des systèmes automatisés pour intensifier les contrôles fiscaux, et les PME, qui cherchent à optimiser leur charge fiscale pour maximiser leurs bénéfices. Pour atteindre cet objectif, nous avons choisi un positionnement interprétativiste avec un raisonnement inductif pour approfondir notre compréhension des comportements de conformité. Notre méthodologie qualitative repose sur une étude de cas et une collecte de données via deux outils principaux : l'analyse documentaire et les entretiens semi-directifs. Ces entretiens ont été réalisés auprès de douze professionnels. Les résultats obtenus ont ensuite été analysés à l'aide du logiciel NVIVO. Les résultats montrent que la dématérialisation contribue à l'amélioration de l'efficacité des contrôles fiscaux et influencée doublement les comportements des PME : en matière de conformité aux règles d'une part, et en accentuant la pression fiscale ressentie d'autre part. Des recommandations ont été formulées pour renforcer la collaboration entre l'AF et les PME, notamment en simplifiant l'accès aux plateformes numériques par le biais de guides détaillés et de formations spécifiques. Il est également suggéré d'appliquer des sanctions dissuasives, telles que des pénalités financières, et des incitations comme des réductions d'impôts.

Mots clés : Dématérialisation, contrôle fiscal, conformité fiscale, PME.
JEL Classification : H26
Type du papier : Recherche empirique

Abstract :

This article explores the compliance behaviors of SMEs in response to digitalized tax audits, highlighting the relationship between the Tax Administration (AF) and SMEs. The study is based on game theory and agency theory to understand the reciprocal influence between the AF, which uses automated systems to intensify tax audits, and SMEs, which seek to optimize their tax burden to maximize profits. To achieve this objective, we adopted an interpretative approach with inductive reasoning to deepen our understanding of compliance behaviors. Our qualitative methodology is based on a case study and data collection using two main tools: document analysis and semi-structured interviews. These interviews were conducted with twelve professionals. The collected data were then analyzed using NVIVO software. The results show that digitalization contributes to improving the efficiency of tax audits and has a dual influence on SMEs' behaviors: in terms of compliance with regulations on one hand, and by increasing the perceived tax pressure on the other. Recommendations have been made to strengthen collaboration between the AF and SMEs, notably by simplifying access to digital platforms through detailed guides and specific training. It is also suggested to apply deterrent sanctions, such as financial penalties, along with incentives like tax reductions.

Keywords : Digitalization, tax audit, tax compliance, SMEs.
Classification JEL : H26
Paper type : Empirical Research

ISSN: 2658-8455
Volume 6, Issue 11 (2025), pp. 64-86.
© Authors: CC BY-NC-ND

1. Introduction

En réponse aux défis de la mondialisation, le Maroc a initié depuis la fin des années 1980 une série de réformes structurelles affectant divers secteurs économiques. Ces réformes ont profondément transformé plusieurs systèmes au sein du payé, notamment le système fiscal.
Le système fiscal marocain repose sur des déclarations volontaires, où les contribuables (particuliers ou entreprises), déterminent leurs revenus, dépenses et résultat net imposable, puis paient spontanément les impôts dus. En l'absence de preuve contraire, chaque déclaration est présumée sincère et fiable.
Pendant les périodes de crises économiques, telles que celle de 2008 et la crise sanitaire de 2020, les demandes publiques croissent tandis que les revenus fiscaux diminuent, accentuant ainsi les comportements d'évasion fiscale. La conservation des recettes fiscales devient ainsi un défi crucial pour les autorités publiques, qui cherchent à renforcer et à soutenir les pratiques fiscales des entreprises, particulièrement celles des PME. Ces dernières représentent plus de 95 % des entreprises au Maroc et jouent un rôle essentiel dans le développement économique. L'introduction de la technologie à travers la digitalisation du contrôle fiscal s'avère donc une nécessité pour contribuer au développement durable du pays, accroître les ressources de l'État et prévenir les fraudes fiscales.
Ces évolutions ont créé un conflit d'intérêts entre l'Administration Fiscale (AF), qui renforce les contrôles fiscaux dématérialisés afin d'augmenter ses recettes et de lutter contre les comportements illicites, et les PME, qui cherchent à minimiser leurs charges fiscales en adoptant parfois des comportements non conformes. De ce fait, l'objet de notre recherche est d'analyser le niveau de conformité fiscale des PME face au contrôle fiscal digitalisé utilisé par l'AF pour maximiser ses ressources. Dans ce cadre, l'étude poursuit trois objectifs principaux : tout d'abord, explorer le comportement de conformité fiscale des PME ainsi que les stratégies mises en œuvre par l'AF pour le consolider, une relation marquée par un conflit d'intérêts générant divers scénarios allant de la conformité volontaire à l'évitement ou à la fraude, ce qui rend nécessaire le recours à des entretiens semi-directifs pour mieux appréhender cette variable complexe, étroitement liée aux dimensions humaines et contextuelles ; ensuite, comprendre comment les dirigeants de PME perçoivent l'influence du contrôle fiscal digitalisé sur leur comportement, en considérant que la digitalisation peut être perçue à la fois comme un outil de transparence et de sécurité ou comme une mesure intrusive et complexe, l'objectif étant de déterminer si elle favorise la conformité volontaire ou au contraire suscite de la méfiance, à travers l'analyse des représentations et expériences vécues par les dirigeants ; enfin, proposer des recommandations pour améliorer la coopération entre l'AF et les PME, en recherchant des solutions équilibrées qui garantissent l'efficacité fiscale tout en renforçant la confiance, de manière à instaurer une relation partenariale durable et à concilier performance du système fiscal et besoins des entreprises.
Cette analyse nous a conduits à modéliser « le comportement de conformité fiscale » comme une variable d'étude à expliquer et ce ; en raison de son rôle dans la détermination des recettes nécessaires au développement de l'État. Parallèlement, la variable « contrôle fiscal dématérialisé » représente une variable explicative, compte tenu de son importance cruciale dans la dissuasion des comportements frauduleux et dans la promotion d'un environnement de justice fiscale, et l'enrichissement de la trésorerie de l'État. Par conséquent, notre problématique se formule ainsi : ***Comment la dématérialisation du contrôle fiscal influence-t-elle le comportement de conformité des PME au Maroc ?***
De cette question centrale dérivent nos questions de recherche qui constitueront les axes de notre étude :

1. *Quels sont les comportements de conformité fiscale des PME ?*

2. *Quels sont les stratégies fiscales de l'AF pour renforcer la conformité des PME ?*
3. *Comment la digitalisation fiscale affecte-t-**elle** la qualité du contrôle fiscal ?*
4. *Comment les PME marocaines perçoivent-elles la transition vers le contrôle fiscal dématérialisé, et quelles recommandations peuvent renforcer la coopération entre l'AF et les PME ?*

Ce thème constitue un véritable gap de recherche**,** dans la mesure où très peu d'études se sont intéressées à cette problématique, en particulier dans le contexte marocain. De plus, la relation entre les variables étudiées n'a jamais été explorée ni analysée sous l'éclairage conjoint de la théorie de l'agence et de la théorie des jeux. Cette double approche permet d'apporter un regard original et novateur, contribuant ainsi à enrichir la littérature existante.

Notre article s'articulera autour de deux grandes parties. La première sera consacrée au cadre théorique, en présentant les fondements conceptuels et les principaux ancrages théoriques mobilisés. La seconde partie sera empirique et détaillera la méthodologie adoptée, les résultats issus de l'étude qualitative exploratoire ainsi que leur discussion.

2. Analyses theoriques du contrôle fiscal dematerialisé

2.1. Generalité sur la notion du contrôle fiscal dematérialisé au Maroc

Le contrôle fiscal tel que défini par (Lefebvre,1997) est « l'ensemble des procédures et techniques prévues par le législateur permettant à l'administration de s'assurer que les contribuables se sont acquittés de leurs obligations et éventuellement de réparer le préjudice causé au trésor public par les infractions à la loi fiscale ».

Dans le contexte marocain, le contrôle fiscal remplit trois fonctions fondamentales. Tout d'abord, il vise à garantir la consistance et la continuité du processus de déclaration des impôts. Les contribuables ont l'obligation de déclarer leurs revenus et biens imposables de manière précise et sincère. Cependant, les déclarations peuvent contenir des erreurs ou omissions, nécessitant un dispositif de contrôle dissuasif.

Le contrôle fiscal joue un rôle crucial dans la promotion de l'équité fiscale et de la concurrence loyale entre les entreprises. Il assure que celles qui ne respectent pas leurs obligations fiscales soient sanctionnées, sans pour autant remettre en cause l'opportunité de l'impôt ou la répartition des charges fiscales. Enfin, le contrôle fiscal contribue à renflouer les caisses du Trésor public en récupérant les revenus non déclarés ou mal déclarés, générant ainsi des recettes supplémentaires.

La réforme fiscale marocaine de 1984 avait pour objectif de simplifier et d'équilibrer le système fiscal tout en renforçant la protection des contribuables. Ce système repose sur la déclaration volontaire et le paiement spontané des impôts, mais nécessite un dispositif de contrôle fiscal pour vérifier la sincérité des déclarations et prévenir les abus. L'administration fiscale est ainsi investie d'un droit de contrôle pour s'assurer du respect des obligations fiscales, tout en préservant les droits des contribuables dans le cadre de procédures contradictoires.

La Direction Générale des Impôts (DGI) joue un rôle clé dans ce dispositif en identifiant et relançant les défaillants en matière de déclarations fiscales, et en effectuant des contrôles sur pièces ou sur place pour vérifier leur sincérité.

Avec l'évolution numérique, les administrations publiques ont modernisé leurs services, simplifiant les démarches administratives et renforçant l'efficacité des contrôles fiscaux. Le Maroc, classé 106ème dans l'indice "E-Government Survey 2020" des Nations Unies, a intégré de nombreux services numériques pour améliorer l'accès aux services fiscaux. La DGI, par exemple, a mis en place l'Identifiant Commun de l'Entreprise (ICE) et développé des plateformes comme Simpl-Compte fiscal et Simpl-Recherche entreprise.

La digitalisation du contrôle fiscal repose sur des systèmes performants comme le Système Intégré de Taxation (SIT) qui centralise les données fiscales des contribuables pour améliorer

ISSN: 2658-8455
Volume 6, Issue 11 (2025), pp. 64-86.
© Authors: CC BY-NC-ND

la gestion des déclarations, le suivi des paiements et les contrôles fiscaux. Différentes applications du SIT facilitent la gestion de l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'impôt sur le revenu (IR), tout en optimisant les procédures judiciaires et le recouvrement.
En parallèle, la DGI a mis en place le Système d'Information Décisionnel (SID) qui permet d'analyser les données fiscales, créer des tableaux de bord et simplifier le reporting pour une meilleure prise de décision. Ce système a été refondu en 2018 pour intégrer l'ensemble des métiers de la DGI.
La digitalisation du contrôle fiscal s'accompagne également d'outils avancés comme le Système d'Analyse des Risques (SAR) qui évalue la cohérence des déclarations fiscales et classe les contribuables selon leur risque fiscal. Couplé au Système Intégré de Recoupement (SIR), ce dispositif permet une sélection plus efficace des entreprises à contrôler, en intégrant les données issues de divers partenaires comme l'Administration des Douanes, la CNSS ou encore les tribunaux de commerce.
L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) souligne l'importance des technologies numériques dans les administrations fiscales pour renforcer la transparence et l'échange d'informations. Cette transformation digitale a amélioré l'efficacité du contrôle fiscal au Maroc, facilitant la détection des fraudes et optimisant la gestion des ressources de l'administration fiscale.

2.2. Aspects fondamentaux du contrôle fiscal dématérialisé

Le contrôle fiscal est un concept largement exploré par de nombreux auteurs, qui ont proposé diverses définitions pour mieux en expliquer les enjeux et les mécanismes. Selon (M. Bouvier,2020) il peut être défini comme « la contrepartie normale de l'obligation faite aux contribuables de produire des déclarations sincères et exactes de la matière imposable. Il permet à l'administration de s'assurer du respect de cette obligation et de pouvoir procéder le cas échéant aux rectifications des bases d'imposition nécessaires ».
(Jacobs, 2017) met en évidence l'importance critique de l'introduction du numérique dans le fonctionnement de l'Administration Fiscale (AF). La transformation digitale permet de collecter une quantité substantielle de données grâce à la programmation et à l'analyse des risques. Ces données, exploitables individuellement ou combinées, facilitent la reconstitution partielle ou totale du revenu imposable et permettent de détecter les omissions de déclaration ou les tentatives de fraude fiscale. L'indicateur clé de performance pour l'AF devient alors sa capacité à accroître les recettes fiscales, élargir la base imposable et lutter contre l'économie informelle.
(Reis et al, 2018) examinent les différentes dimensions de la numérisation selon trois perspectives distinctes. Sur le plan technologique, elle intègre les dernières avancées comme les réseaux sociaux, la technologie mobile et les outils d'analyse intégrés [Fitzgerald et al., 2013]. Sur le plan organisationnel, elle implique une refonte des processus opérationnels et l'adoption de nouveaux modèles commerciaux (Ross et al., 2016). Sur le plan social, elle affecte toutes les dimensions de la vie humaine, redéfinissant les interactions économiques et fiscales (Matt et al., 2015).

3. Analyse théorique du comportement de conformité des contribuables

3.1. Généralité sur la notion de conformité fiscale

La conformité fiscale, telle que définie par (Andronic,1998), correspond à la disposition des contribuables à respecter les lois fiscales qui participent à l'équilibre économique d'un pays. Cette notion met en évidence l'importance du respect des obligations fiscales dans l'atteinte des objectifs socio-économiques des États. De manière similaire, (Song et Yarbrough, 2002)

considèrent que la conformité fiscale repose sur la volonté des contribuables de se conformer aux lois, une volonté influencée par divers facteurs juridiques, éthiques et contextuels. De son côté, (Tyler, 1990) perçoit la conformité fiscale comme un reflet du civisme au sein d'une société, suggérant ainsi qu'un haut degré de conformité est indicatif d'une forte responsabilité citoyenne.

Selon l'OCDE, plusieurs facteurs influencent le respect des obligations fiscales : la dissuasion, les normes sociales et personnelles, les opportunités de fraude, la perception d'équité et les considérations économiques.

La dissuasion repose sur la crainte des sanctions et la probabilité de détection. Plus le risque de contrôle et la sévérité des pénalités sont élevés, plus les contribuables sont enclins à se conformer. Les audits et les amendes jouent ainsi un rôle clé dans la prévention de la fraude. Toutefois, la conformité ne repose pas uniquement sur la peur des sanctions, mais aussi sur des normes sociales et personnelles. Lorsqu'un individu perçoit que son entourage respecte les règles fiscales, il sera davantage enclin à faire de même. À l'inverse, si l'évasion semble courante dans un groupe social donné, le risque de non-conformité augmente.

Les opportunités de fraude varient en fonction de la situation du contribuable. Ceux dont les revenus ne sont pas prélevés à la source disposent de marges de manœuvre plus importantes pour contourner l'impôt. Les travailleurs indépendants et les chefs d'entreprise ont souvent plus de possibilités d'optimisation que les salariés. Cette asymétrie peut renforcer un sentiment d'injustice fiscale, notamment lorsque certains contribuables parviennent à réduire leur charge fiscale tandis que d'autres, dans une situation similaire, ne bénéficient pas des mêmes avantages. La perception d'équité joue ainsi un rôle central dans la conformité fiscale. Lorsqu'un système fiscal est jugé transparent et équitable, la confiance des contribuables s'accroît et leur engagement à respecter les obligations fiscales s'en trouve renforcé.

Les considérations économiques sont également déterminantes. Une charge fiscale trop lourde peut pousser certains à rechercher des moyens de minimisation, qu'ils soient légaux ou illégaux. En parallèle, les coûts liés à la discipline fiscale, tels que le temps consacré aux démarches administratives ou les honoraires des experts-comptables, influencent aussi le respect des règles. Les petites entreprises, qui disposent de moins de ressources, peuvent ressentir un poids disproportionné face à ces obligations. Ainsi, lorsque les régulations deviennent trop complexes, le risque de non-conformité involontaire augmente.

Face à ces enjeux, diverses stratégies fiscales émergent. L'optimisation fiscale repose sur l'exploitation légale des dispositifs permettant de réduire l'impôt dû. L'évasion fiscale, quant à elle, se situe dans une zone grise où les moyens utilisés ne sont pas explicitement interdits mais visent à contourner l'impôt. L'évitement fiscal s'inscrit dans une logique similaire, sans pour autant violer la loi. La délocalisation des activités ou le transfert de résidence dans des juridictions à fiscalité plus avantageuse peuvent également être des stratégies mises en œuvre pour réduire la charge fiscale. En revanche, la fraude fiscale constitue une infraction caractérisée par une violation délibérée des lois en vigueur, exposant les contrevenants à des sanctions sévères.

Dans ce contexte, la lutte contre l'évasion fiscale nécessite une approche équilibrée entre contrôle et confiance. Si les mesures répressives peuvent dissuader certaines pratiques frauduleuses, elles ne suffisent pas à elles seules à garantir une conformité durable. La transparence, l'équité et la simplification des procédures fiscales apparaissent comme des leviers essentiels pour renforcer l'adhésion des contribuables au système fiscal et encourager un respect volontaire des obligations.

3.2. Aspects fondamentaux de la conformité fiscale

Le concept de "conformité" se réfère au respect d'une norme ou d'une loi. Selon (Roquilly et Collard, 2009), le terme de conformité consiste à se plier aux exigences légales, réglementaires

ISSN: 2658-8455
Volume 6, Issue 11 (2025), pp. 64-86.
© Authors: CC BY-NC-ND

ou normatives émanant d'une autorité habilitée, sous peine de sanctions judiciaires ou réglementaires. Cette définition souligne un cadre strictement juridique de la conformité. En contraste, (Kirchler, 2010) affirme que la conformité englobe le respect de toute loi qui représente des valeurs partagées, situant ainsi ce concept dans un cadre sociologique.
Pour ce qui est de la conformité fiscale, (Andronic, 1998) la définit comme la disposition des contribuables à observer les lois fiscales, essentielle pour préserver l'équilibre économique d'un pays et atteindre ses objectifs socio-économiques. De même, (Song et Yarbrough, 2002) affirment que la conformité fiscale découle de la volonté des contribuables de respecter les lois fiscales, influencée par des considérations éthiques, juridiques et situationnelles. Ils soulignent trois déterminants :

- Les sanctions en cas de non-respect des règles fiscales, et les vérifications fiscales imprévues.
- Les normes morales telles que la transparence et l'intégrité,
- Et les influences environnementales comme le milieu social et le degré du progrès intellectuel.

Plusieurs modèles théoriques ont été avancés afin de détailler les facteurs influençant la conformité fiscale, notamment le modèle économique standard, le modèle psychosociologique et le modèle de légitimité fiscale.

3.2.1. Modèle économique standard

Ce modèle, couramment connu sous le nom de modèle dissuasif, est apparu aux États-Unis dans les années trente et considère le contribuable comme un agent économique rationnel. Il analyse les coûts de la conformité, qui incluent la probabilité de détection et les sanctions en cas de fraude, ainsi que les bénéfices associés à la conformité ou à la non-conformité aux lois fiscales.
La logique mathématique sous-jacente à ce modèle est la suivante :
Les contribuables disposent d'un revenu total (I) et doivent choisir le montant à déclarer aux autorités fiscales :

- S'ils déclarent honnêtement leur revenu, celui-ci est soumis à un taux d'imposition (t), et ils conservent un revenu net (IH) égal à (I) moins la taxe (t x I).
- S'ils veulent économiser de l'argent, ils peuvent éviter le payement de l'impôt, mais dans ce cas-là ils risquent d'être détectés lors d'un contrôle, avec une probabilité (p).
- En cas de contrôle, ils doivent payer une amende (f) sur tous les revenus non déclarés, réduisant ainsi leur revenu net à (IC)= I moins l'amende (f x (t x I)).
- En l'absence de contrôle, leur revenu reste inchangé (IN = I).

Selon ce point de vue, Les contribuables sont confrontés au choix entre assurer une perte certaine en se conformant complètement à l'impôt (E (IH) = I – t x I) ou risquer un gain ou une perte significative, en fonction de leur utilité anticipée (E (I) = p (IC) + (1-p) (IN)).
Par conséquent, selon (Becker, 1968), Pour encourager une conformité fiscale élevée, les gouvernements devraient améliorer leur cadre juridique pour combattre la fraude fiscale, en intensifiant les contrôles et les sanctions. Cependant, ce modèle ne se concentre pas uniquement sur la dissuasion ; il considère également d'autres facteurs influençant la conformité fiscale comme le taux d'imposition et le revenu du contribuable.
Dans cette optique, (Allingham et Sandmo, 1973) avancent le modèle AS, mettant en évidence une corrélation positive entre le taux d'imposition, la fraude fiscale et la conformité fiscale. Ils soutiennent que des taux d'imposition importants peuvent conduire une baisse de la conformité fiscale, favorisant le développement de l'économie souterraine.
(Clotfelter, 1983) souligne que la simple réduction des taux d'imposition n'est pas suffisante pour encourager la conformité fiscale, mais constitue néanmoins une mesure importante pour améliorer l'observation des lois fiscales par les contribuables.

3.2.2. Modèle socio psychologique

Les recherches empiriques en psychosociologie mettent en lumière l'impact significatif des facteurs psychologiques et sociologiques sur l'observation des lois fiscales.
(Taylor, 2001) constate que l'intention de frauder chez certains contribuables, peut susciter un sentiment de culpabilité et une crainte de l'opprobre social, agissant ainsi comme des dissuasions à l'égard du respect de la loi fiscale.
Les recherches de (Ronan et Ramalefane, 2007) mettent en évidence l'impact de la réputation sur la conformité fiscale, montrant que la stigmatisation sociale et le besoin de préserver sa réputation jouent un rôle crucial dans la décision du contribuable.
(Sour, 2004) souligne l'impact des normes sociales dans la conformité fiscale, notamment dans les pays scandinaves, où le paiement des impôts est devenu une norme sociale.
(Chan, 2000) met en avant que les normes culturelles modifient l'attitude des contribuables envers l'impôt et aident à la réalisation de la conformité fiscale.
Enfin, (Trotman et O'Bryan, 2000) montrent que l'instruction ainsi que la corrélation positive entre un niveau élevé d'éducation et le respect scrupuleux de la loi fiscale chez les dirigeants d'entreprises, contribuent majoritairement dans la stimulation de la conformité fiscale.

3.2.3. Modèle de la légitimité de l'impôt

Ce modèle, issu du développement de la sociologie fiscale dans les années 80, se concentre sur l'étude du lien entre l'État, l'impôt et le contribuable. Contrairement à d'autres modèles axés sur le contrôle et les sanctions, ce modèle explore les éléments qui composent la légitimité de l'impôt, notamment le civisme, le consentement, la confiance, l'éthique, et l'équité, ainsi que leur influence sur la conformité fiscale. Ce modèle examine donc comment la perception de la légitimité de l'impôt affecte le comportement des contribuables.
La légitimité repose sur la croyance que les décisions d'une autorité légitime doivent être respectées, et des facteurs comme l'éthique et l'équité sont également cruciaux pour la conformité fiscale. Elle se manifeste par le consentement, intégré dans la constitution, encourageant ainsi l'adhésion volontaire des citoyens à l'impôt. Toutefois, la légitimité politique seule ne suffit pas pour assurer la conformité fiscale ; cela exige aussi un personnel politique et administratif intègre, une gestion efficace des fonds publics et une administration fiscale axée sur le service aux contribuables plutôt que sur la répression.
De plus, l'équité fiscale joue un rôle central dans la conformité, car les contribuables doivent percevoir que tous paient leur juste part d'impôt pour maintenir un sentiment de réciprocité et encourager la coopération avec le gouvernement. En conséquence, lorsque les contribuables perçoivent des injustices fiscales, ils peuvent contester la légitimité de l'impôt et être tentés d'imiter la majorité dominante qui évite de payer les impôts.

4. Cadrage théorique : L'influence du contrôle fiscal dématérialisé sur le comportement de conformité : Analyse à travers les prismes de la théorie de jeux et de l'agence

La décomposition de notre sujet de recherche nous conduit à identifier deux variables principales : d'une part, le comportement de conformité fiscale, qui peut être caractérisé par la bonne foi et l'honnêteté de déclaration du contribuable ou par des comportements d'évasion et de fraude visant à minimiser la charge fiscale. D'autre part, le contrôle fiscal dématérialisé représente un outil utilisé par les autorités pour vérifier et garantir cette conformité, ainsi que pour combattre la fraude afin d'optimiser les recettes fiscales.
Pour mener à bien notre étude, il est essentiel de nous appuyer sur un cadre théorique solide. Les théories les plus pertinentes à cet égard pour explorer la relation entre le contrôle fiscal dématérialisé en tant qu'outil de maximisation des recettes de l'AF et le comportement de

ISSN: 2658-8455
Volume 6, Issue 11 (2025), pp. 64-86.
© Authors: CC BY-NC-ND

conformité fiscale en tant que réaction des PME visant à minimiser leur charge fiscale sont **la** théorie des jeux et la théorie de l'agence. Ces théories nous permettront d'expliquer de manière approfondie le conflit d'intérêts inhérent entre ces deux entités.

4.1. La relation du contrôle fiscal dématérialisé et du comportement de conformité fiscale selon la théorie des jeux

La théorie des jeux permet d'étudier les interactions entre les individus dans un cadre où chaque participant adopte une stratégie en fonction des règles établies et des gains attendus. Ces situations obéissent à des mécanismes précis qui influencent les décisions et les résultats obtenus.
D'après (Thepot, 1998), un jeu se définit comme un contexte dans lequel plusieurs acteurs prennent des décisions ayant un impact mutuel sur les résultats finaux. Dans cette optique, (Graetz et al, 1986) ainsi que (Beck et Jung, 1989) ont mobilisé cette approche pour analyser les dynamiques de coopération entre l'administration fiscale et les contribuables, illustrant ainsi comment les choix stratégiques des deux parties façonnent le respect des obligations fiscales.

4.1.1. Modèle de Graetz et al, 1986

Graetz et al, (1986) ont été pionniers dans l'intégration de la théorie des jeux dans l'analyse des comportements fiscaux. Leur approche novatrice a permis de comprendre la dynamique complexe entre les contribuables et l'administration fiscale. Ils ont élaboré un cadre théorique qui envisage la non-conformité fiscale comme un système interactif, où l'administration fiscale occupe une position centrale en tant qu'acteur stratégique. Les décisions de contrôle de l'AF sont conditionnées par les déclarations des entreprises, ce qui influe sur les niveaux de contrôle, de non-conformité et de rectifications résultants de cette interaction. Le modèle de Graetz et al décrit trois séquences temporelles clés :

- **Séquence 1** : Les entreprises soumettent leurs déclarations de résultats.
- **Séquence 2** : L'administration fiscale prend la décision d'effectuer ou non un contrôleen se basant sur ces déclarations.
- **Séquence 3** :
- Si aucun contrôle n'est effectué : La charge fiscale finale de l'entreprise est déterminée par sa déclaration initiale.
- Si un contrôle est décidé : La charge fiscale est recalculée en fonction du résultat réel découvert pendant l'audit, avec d'éventuelles majorations ou pénalités.

Le but ultime de l'AF est de maximiser les revenus de l'État. Pour ce faire, elle doit traiter les revenus déclarés comme incertains, car certains contribuables peuvent dissimuler une partie de leurs revenus. Graetz et al distinguent ainsi deux catégories de contribuables :

- Ceux qu'ils sont stratégiques et qui évaluent de manière rationnelle les coûts et les avantages de la conformité fiscale.
- Et ceux qu'ils sont honnêtes qui déclarent leurs revenus de façon correcte sans considérer ces coûts.

Le modèle suppose que les revenus provenant du contrôle des contribuables stratégiques doivent surpasser les coûts associés à ce contrôle. Ainsi, même si un contribuable stratégique est identifié, l'AF peut choisir de ne pas effectuer de contrôle si les coûts excèdent les bénéfices escomptés.

4.1.2. Le modèle de Beck et Jung, 1989

(Beck & Jung, 1989) ont intégré l'incertitude dans le contexte fiscal en appliquant la théorie des jeux pour examiner comment les décisions de déclaration des entreprises interagissent avec les politiques de contrôle de l'AF, dans un cadre d'asymétrie d'information. Ils soulignent que les

contribuables ne sont pas toujours certains du montant exact de leurs impôts ni des coûts que l'AF encourra en les contrôlant. De même, l'AF rencontre des difficultés à évaluer avec précision les impôts dus par les contribuables en raison de la complexité des règles fiscales. Ce modèle suit les séquences suivantes :

- **Séquence 1** : l'entreprise décide de divulguer son résultat fiscal, qui peut être soit élevé, soit faible.
- **Séquence 2** : l'AF utilise les déclarations de résultat pour obtenir des informations et ajuster ses prévisions sur les bénéfices des contrôles fiscaux.
- **Séquence 3** : l'entreprise considère comment ses déclarations influenceront les estimations des bénéfices de contrôle de l'AF avant de prendre sa décision de déclaration.

Le modèle suggère que lorsque les amendes fiscales sont proportionnelles, les contribuables sont moins agressifs dans leurs déclarations. Si les amendes sont fixes, l'incertitude sur la charge fiscale peut inciter ou décourager les contribuables à être agressifs dans leurs déclarations.

La relation du jeu fiscal entre l'AF et les PME

Dans ce jeu fiscal, nous retrouvons deux acteurs principaux : la PME, représentée par l'entreprise stratégique cherchant à réduire sa charge fiscale, ou par l'Entreprise honnête visant la conformité fiscale, et l'administration fiscale (AF). Chacun de ces acteurs poursuit des objectifs distincts et rationnels : La PME cherche à minimiser ou optimiser ses dépenses fiscales, et l'AF cherche à optimiser ses revenus en utilisant efficacement ses ressources pour améliorer les opérations de contrôle fiscal. Le jeu fiscal entre ces deux joueurs passe par ces trois séquences :

Séquence 1 : Déclaration du résultat fiscal par l'entreprise

L'entreprise communique son résultat fiscal à l'AF, basé sur la stratégie qu'elle choisit, qui peut inclure la prise ou non de risques fiscaux.

- Lorsque la PME choisit de prendre le risque fiscal (fraude, évasion, etc.), le résultat déclaré peut diverger du résultat fiscal réel.
- Lorsque la PME préfère de ne pas prendre le risque, le résultat déclaré correspond au résultat réel.

Séquence 2 : Observation du résultat par l'AF

L'AF examine le revenu déclaré par la PME à l'aide d'outils de contrôle fiscal dématérialisés, puis décide si un contrôle supplémentaire est nécessaire en fonction de cette observation.

- Si un contrôle est décidé, l'AF recalcule la charge fiscale de l'entreprise pendant le processus, puis des pénalités ou des majorations peuvent être envisagées.
- Si l'administration fiscale choisit de ne pas effectuer de contrôle, le montant des impôts à percevoir est basé sur la déclaration faite par l'entreprise.

Tableau 1 : Le déroulement de jeu entre l'AF et la PME tout en appuyant sur le modèle de [Graetz et al, 1986] et le modèle de [Beck et Jung, 1989]

PME / *AF*	***PME stratégique***	***PME honnête***
Incertitude du résultat fiscal déclaré	Effectuer le contrôle fiscal. Recalculer la base de calcul de la recette fiscale déclarée par la PME. Majorations et pénalités	
Certitude du résultat fiscal déclaré		Ne pas effectuer le contrôle fiscal. Conserver la même base déclarée par la PME pour calculer le montant de la recette.

Source : élaboré par nous-même en appuyant sur la revue de littérature

ISSN: 2658-8455
Volume 6, Issue 11 (2025), pp. 64-86.
© Authors: CC BY-NC-ND

4.2. le contrôle fiscal dématérialisé et le comportement de conformité fiscale à la lumière de la théorie d'agence

Selon (Jensen et Meckling, 1976), une relation d'agence se produit lorsqu'un principal engage un agent pour exécuter une tâche en son nom, impliquant ainsi une délégation de pouvoir. Ces relations contractuelles sont souvent sujettes à des conflits d'intérêts et à une asymétrie d'information, engendrant ainsi des coûts d'agence.
Dans chaque relation d'agence entre l'AF (principal) et la PME contribuable (agent), trois types de coûts sont supportés (Jensen et Meckling, 1976) :

- Les coûts que supporte l'AF incluent ceux liés à la surveillance pour prévenir l'opportunisme des contribuables, ainsi que ceux nécessaires pour encourager un comportement conforme.
- Les coûts d'obligation ou de conformité engagés par les contribuables pour instaurer la confiance de l'administration fiscale. Les coûts d'opportunité désignent la perte subie par l'AF en cas de mauvaise déclaration ou de fraude fiscale par les contribuables.

4.2.1. La relation d'agence entre l'administration fiscale et les PME

Les coûts d'agence doivent être évalués pour comprendre la nature du lien entre le principal et l'agent. La gestion des obligations fiscales implique un coût de surveillance (S) pour l'AF et une perte résiduelle (R) due à l'opportunisme des contribuables. Les recettes de l'AF, en termes de collecte d'impôts, peuvent être exprimé comme P-(R+S), où P est le montant des impôts collectés sans coûts d'agence.

Tableau 2 : Couts et revenus de l'administration fiscale (principal)

Coûts	*Revenus*	*Revenus net*
Coût de surveillance (S) Coût d'opportunité : perte résiduelle (R)	P (profit de la gestion directe)	P-(R+S)

Source : Coriat et Weinstein, 1995

La PME, avec un revenu déclaré W, supporte des coûts d'obligation pour se conformer aux régulations fiscales. Le contribuable peut obtenir un avantage supplémentaire R* en cas de comportement opportuniste, équivalente à la perte résiduelle de l'administration fiscale. Ainsi, le revenu net du contribuable est W+R*-O, où O est le coût d'obligation.

Tableau 3 : Couts et revenus de la PME (agent)

Coûts	*Revenus*	*Revenus net*
Coût d'obligation (O)	W (rémunération) R* (rémunération liée à la gestion opportuniste)	W+R*-O

Source : Coriat et Weinstein, 1995

Tableau 4 : L'arbitrage de l'agent (PME) par le principal (AF)

AF	*PME*	*Equilibre*
➢ Cherche à minimiser la perte résiduelle min (R) ➢ Ceci augmente ses coûts de surveillance (S) ➢ Arbitrage entre R et S	➢ Cherche à augmenter sa rémunération liée à l'opportuniste max (R*) ➢ Ceci l'oblige à augmenter ses coûts d'obligation O. ➢ Arbitrage entre R* et O	➢ L'opportunisme des agents est limité par les coûts d'information qu'ils subissent. ➢ Le calcul des agents résout le problème de l'opportunisme

Source : Coriat et Weinstein, 1995

Le contrôle fiscal dématérialisé réduit l'asymétrie d'information et limite les opportunités d'opportunisme des PME en augmentant la clarté et la traçabilité des transactions fiscales :

- L'AF peut minimiser la perte résiduelle (R) tout en optimisant ses coûts de surveillance (S).
- Les PME, face à des contrôles plus stricts et automatisés, voient leurs coûts d'obligation (O) augmenter, les incitant à se conformer davantage. Ainsi, le contrôle dématérialisé améliore globalement la conformité fiscale des PME en alignant mieux leurs comportements avec les attentes de l'administration fiscale.

5. Méthodologie de recherche

Dans le cadre de cette étude, nous avons adopté une approche qualitative exploratoire, inscrite dans un paradigme interprétativiste. Ce choix s'explique par notre volonté de comprendre en profondeur les significations attribuées à la dématérialisation du contrôle fiscal, tant du côté des agents de l'Administration fiscale que du côté des PME soumises à ce dispositif. La posture interprétativiste permet de mettre en lumière la subjectivité des acteurs et de capter la richesse des interactions sociales autour de la question de la conformité fiscale.
La collecte des données repose sur deux sources complémentaires. D'une part, les données secondaires issues des rapports officiels de la DGI, des circulaires fiscales et des documents de procédures, qui offrent une base documentaire solide pour contextualiser et comparer les évolutions du contrôle dématérialisé. D'autre part, les données primaires recueillies à travers des entretiens semi-directifs réalisés auprès de 12 participants : 4 vérificateurs en charge des contrôles sur place, 4 gestionnaires de secteur spécialisés dans les contrôles sur pièces, et 4 dirigeants des PME. La durée moyenne des entretiens a été de 45 minutes, permettant d'obtenir des récits détaillés, tout en laissant aux répondants la liberté d'exprimer leurs perceptions et expériences. Le recours à la combinaison de ces deux sources présente un double intérêt : d'une part, trianguler les informations pour renforcer la validité de l'analyse ; d'autre part, confronter les discours des acteurs aux données institutionnelles afin d'identifier d'éventuels écarts ou convergences.

Tableau 5: Liste des interviewés

Fonction	***Niveau d'étude***	***Ancienneté***	***Genre***	***Durée d'entretien***	***Lieu d'entretien***
Vérificateurs et inspecteurs en charge des contrôles sur place	Bac+5, diplôme de l'école nationale de commerce ENCG	10 ans	Femme	40 min	DRI TARGA Marrakech
	Master en comptabilité contrôle et audit	16 ans	Homme	55 min	DRI TARGA Marrakech
	Diplôme des études supérieures en sciences juridiques et sociales	12 ans	Homme	60 min	DRI TARGA Marrakech
	Doctorat en sciences de gestion	12 ans	Homme	30 min	DRI TARGA Marrakech
Gestionnaires de secteur spécialisés dans les contrôles sur pièces	Master en Finance d'entreprise	5ans	Femme	35 min	DRI ALLAL ELFASSI Marrakech
	Deug en économie et gestion	14 ans	Femme	45 min	DRI ALLAL ELFASSI Marrakech
	Deug en économie et gestion	15 ans	Homme	50 min	DRI ALLAL ELFASSI Marrakech
	Master en droit des affaires	5 ans	Femme	45 min	DRI ALLAL ELFASSI Marrakech

ISSN: 2658-8455
Volume 6, Issue 11 (2025), pp. 64-86.
© Authors: CC BY-NC-ND

Dirigeants des PME	Formation d'ingénieur d'etat en fiance	20 ans	Homme	20 min	DRI ALLAL ELFASSI Marrakech
	Deuble diplomation en France	7 ans	Homme	12 min	DRI ALLAL ELFASSI Marrakech
	Executive Certificate Leadership et Ressources Humaines à HEC	5 ans	Femme	35 min	DRI ALLAL ELFASSI Marrakech
	Formation en Management	16 ans	Homme	15 min	DRI ALLAL ELFASSI Marrakech

Source : élaboré par nous-même

Pour exploiter les informations collectées à travers les guides d'entretien, nous avons choisi de recourir à une analyse thématique de contenu en utilisant le logiciel NVivo. Cet outil a facilité l'organisation des données en regroupant les thèmes récurrents (tels que la perception de l'équité, les coûts liés à la conformité ou encore l'efficacité des solutions numériques) et a permis de mettre en évidence des tendances significatives.
Cette méthodologie, ancrée dans une logique inductive, ne vise pas à produire une généralisation statistique, mais bien une compréhension approfondie des pratiques et des représentations liées à la digitalisation du contrôle fiscal. Elle constitue ainsi une étape préalable essentielle pour la construction d'un modèle théorique robuste, qui pourra être testé ultérieurement par le biais d'une enquête quantitative confirmatoire.

6. Résultats et discussion

6.1. Résultats de l'analyse documentaire

L'analyse qualitative réalisée à partir des rapports fiscaux et des entretiens semi-directifs met en évidence plusieurs enseignements relatifs à l'influence de la dématérialisation du contrôle fiscal sur la conformité des PME marocaines.
Les données secondaires provenant des rapports annuels de la DGI mettent en évidence plusieurs évolutions marquantes. Le taux de télé-déclarations, qui n'était que de 35 % en 2014, a atteint 98 % en 2022, ce qui traduit une adoption presque généralisée des services numériques. Par ailleurs, plus de 95 % des recettes fiscales liées à l'IS, à l'IR et à la TVA sont aujourd'hui recouvrées par des canaux dématérialisés, illustrant l'ampleur du processus de digitalisation. De plus, l'efficacité des contrôles s'est accrue, puisque le rendement moyen par vérification est passé de 2,3 millions de dirhams en 2016 à 3,8 millions en 2021, confirmant la pertinence des outils de ciblage digitaux. Néanmoins, la DGI souligne que les PME demeurent particulièrement vulnérables face à ces changements, du fait de coûts d'adaptation importants et de difficultés dans la maîtrise des technologies, ce qui peut limiter leur conformité réelle malgré l'amélioration générale des indicateurs.
Sur la période 2016-2023, caractérisée par l'essor des dispositifs digitalisés, l'activité de contrôle sur place a enregistré des variations notables. En 2016, le nombre de dossiers vérifiés s'élevait à 3 258 et a progressé de manière continue pour atteindre un pic de 7 622 en 2018. L'année suivante a connu un léger recul (7 481 dossiers), suivi en 2020 d'une chute brutale à 1 681 dossiers, conséquence directe de la crise sanitaire liée à la Covid-19. À partir de 2021, une dynamique de reprise s'est installée, avec 4 804 dossiers vérifiés, poursuivie en 2022 (5 215

dossiers) et en 2023 (5 793 dossiers). Au total, le volume des contrôles sur place a enregistré une progression de 77,80 % par rapport à 2016.

Tableau 6 : Nombre de dossiers vérifiés par le contrôle sur place

Année	*2016*	*2017*	*2018*	*2019*	*2020*	*2021*	*2022*	*Taux de variation 2016/2023*
Total de dossiers vérifiés	3258	3977	7622	7481	1681	4804	5215	+ 77.80 %

Source : rapport d'activité de la DGI 2020/ 2022

Entre 2017 et 2023, le contrôle sur pièces a connu une progression remarquable du nombre de dossiers examinés, passant de 9 876 en 2017 à 55 596 en 2023. Le volume a atteint un sommet en 2019 avec 45 136 dossiers, avant de reculer à 30 888 en 2020, puis de repartir à la hausse avec 50 048 dossiers en 2021. Sur l'ensemble de la période, l'augmentation est de 462,94 %.
Cette évolution traduit l'effet des réformes fiscales et de l'introduction progressive des technologies numériques à partir de 2016. L'obligation de produire les documents comptables sous format dématérialisé ainsi que la généralisation des paiements électroniques, qui représentaient 91,1 % en 2023, ont largement facilité les opérations de contrôle fiscal. La baisse enregistrée en 2020 s'explique par les perturbations économiques liées au contexte sanitaire, mais la reprise rapide dès 2021 confirme la résilience et l'efficacité renforcée du dispositif fiscal.

Tableau 1: Volume des dossiers vérifiés par le biais du contrôle sur pièces

Année	*2017*	*2018*	*2019*	*2020*	*2021*	*2022*	*2023*	*Taux de variation 2017/2023*
Total de dossiers vérifiés	9 876	23 484	45 136	30 888	50 048	47 374	55 596	+ 462.94 %

Source : rapport d'activité de la DGI 2018/ 2020/ 2022/2023

Entre 2016 et 2023, les recouvrements réalisés à travers le contrôle sur pièces ont enregistré une progression exceptionnelle. En 2016, ils s'élevaient à 508 millions de dirhams (MDH) avant d'atteindre un pic de 4 101 MDH en 2019. L'année 2020 a marqué un léger recul à 3 444 MDH, mais la tendance haussière a repris dès 2021 avec 5 068 MDH, pour culminer à 5 432 MDH en 2023. Sur l'ensemble de la période, la croissance s'élève à +969,29 %.
Cette forte progression témoigne du renforcement de l'efficacité du contrôle fiscal. Les dispositions introduites par la loi de finances de 2016 ont contribué à structurer et optimiser les procédures de recouvrement, ce qui s'est traduit par une hausse significative des montants récupérés par l'Administration fiscale. La reprise rapide en 2021, après la contraction de 2020, ainsi que la croissance continue observée en 2023, illustrent l'impact positif de ces réformes sur la performance et la solidité du système de recouvrement fiscal.

Tableau 8 : Nombre des recouvrements effectués par le contrôle sur pièce (en MDH)

Année	*2016*	*2017*	*2018*	*2019*	*2020*	*2021*	*2023*	*Taux de variation 2016/2023*
Total de dossiers vérifiés	508	1 050	3 444	4 101	3 444	5 068	5 432	+969.29 %

Source : rapport d'activité de la DGI 2018/ 2020/ 2022/ 2023

Par ailleurs, la digitalisation n'a pas uniquement eu un effet favorable sur le volume des dossiers traités dans le cadre du contrôle sur place ou sur pièces ; elle a également constitué un levier essentiel pour encourager la conformité volontaire des contribuables. En 2023, les actions menées en matière de promotion de la conformité fiscale ont permis une amélioration notable de la performance budgétaire, se traduisant par une progression des recettes spontanées qui ont atteint 194,97 milliards de dirhams, soit une hausse annuelle de 7 %. Ces recettes représentent près de 93 % du total des revenus fiscaux, dont la majeure partie provient de l'IS, de l'IR et de

ISSN: 2658-8455
Volume 6, Issue 11 (2025), pp. 64-86.
© Authors: CC BY-NC-ND

la TVA. Ces trois impôts en constituent respectivement 32,1 %, 25,9 % et 25 %, confirmant leur poids prépondérant dans la structure des recettes fiscales.
Pour encourager la conformité fiscale, la DGI a intensifié sa présence sur les réseaux sociaux, rassemblant 176 975 abonnés à la fin de l'année 2022, et publié 30 contenus éducatifs sur ses pages « Daribatouna ». Elle a également diffusé 8 communiqués dans la presse écrite, abordant des sujets tels que la Taxe Spéciale Annuelle sur les Véhicules (TSAV) en ligne, les nouvelles fonctionnalités des applications mobiles et les incitations pour les nouveaux contribuables. Comme elle a introduit un centre d'appel avec l'ajout du "chatbot" sur le portail web et l'application mobile "DARIBATI".
La communication avec les médias a été renforcée également par l'envoi de 15 messages d'information aux journalistes et la participation à 11 programmes télévisés et radiophoniques traitant de divers aspects fiscaux comme la Contribution Professionnelle Unique (CPU) et les régimes fiscaux applicables aux PME ainsi qu'aux retraités étrangers résidant au Maroc. Enfin, le portail Internet de la DGI a été enrichi par 486 publications et mises à jour en 2022 et 613 en 2023, couvrant les actualités fiscales, les guides pratiques et les formulaires fiscaux, contribuant ainsi à rendre les informations fiscales plus accessibles et transparentes pour les contribuables.
En 2023, « Direct Entreprise » a été lancé sur le site pilote de Rabat avec l'OMPIC, le Ministère de la Justice, la CNSS et l'imprimerie officielle. Ce programme a permis d'augmenter la cadence des dossiers traités et de générer en ligne des attestations d'inscription vérifiables, ce qui a participé dans la favorisation de la conformité des entreprises.

Tableau 9 : Recettes spontanées par catégorie d'impôt (en MDH)

	Recettes spontanées	***% dans l'ensemble des recettes***
IS	62 612	32.1%
IR	50 538	25.9%
TVA à l'intérieur	48 754	25.0%
DET	23 388	12.0%
Majorations et autres impôts	2 226	1.1%
Contributions sociales de solidarité sur les bénéfices	7 067	3.6%
Autres contributions	391	0.2%
Total	194 976	-

Source : rapport d'activité de la DGI 2023

6.2. Résultats de l'étude qualitative

Les résultats de l'étude qualitative ont été présentés à la fois de manière horizontale et verticale, en tenant compte des trois axes principaux qui ont structuré l'ensemble des guides d'entretien adressés à nos cibles. Ces axes se déclinent comme suit :

- **Les comportements fiscaux**, afin d'identifier et de mieux comprendre les différentes pratiques adoptées aussi bien par l'Administration fiscale que par les PME ;
- **La perception des PME de la dématérialisation du contrôle fiscal**, dans le but d'évaluer la manière dont elles appréhendent cette nouvelle approche de contrôle ;
- **Les suggestions et pistes d'amélioration**, visant à renforcer la coopération entre l'AF et les PME, notamment celles qui manifestent une certaine réticence et qui ressentent une pression fiscale accrue avec la digitalisation du contrôle.

les entretiens avec les virificateurs ont révélé que les agents fiscaux perçoivent la digitalisation comme un outil de rationalisation et de transparence, renforçant à la fois la traçabilité des opérations et la capacité de l'administration à cibler les anomalies. Ils soulignent également que les plateformes numériques réduisent considérablement les délais de traitement et permettent une exploitation plus fine des données déclaratives. Cependant, ils reconnaissent que la digitalisation n'élimine pas les risques de fraude, mais les déplace vers des formes plus

sophistiquées, nécessitant des compétences accrues en analyse des données. Par ailleurs, les vérificateurs insistent sur la nécessité d'axer les réformes davantage sur l'amélioration de la conformité fiscale que sur la pénalisation. Comme l'a souligné le quatrième vérificateur (25 ans d'ancienneté) « *Les PME perçoivent généralement la dématérialisation de manière positive, bien que certains rencontrent des difficultés avec les nouvelles technologies Nous recommandons que le contrôle fiscal soit envisagé comme un soutien et un accompagnement, mené de façon transparente, pédagogique et orientée vers l'amélioration de la conformité plutôt que vers la sanction.»*

Du côté des gestionnaires de secteur, la dématérialisation simplifie le travail opérationnel des agents de la DGI grâce aux relances automatiques et à l'automatisation des tâches, ce qui permet de récupérer davantage de ressources souvent perdues à cause de la fraude. Ces gestionnaires mentionnent fréquemment les différentes initiatives mises en place par la DGI pour promouvoir la conformité fiscale. À ce propos, le deuxième gestionnaire du secteur (14 ans d'ancienneté) explique que *« l'AF encourage la conformité fiscale des PME grâce aux initiatives tel que les déclarations et paiements en ligne, portail des services en ligne, sessions de formation et séminaires, régime fiscal simplifié pour les PME, crédits d'impôt et incitations fiscales… »*. Le quartième gestionnaire du secteur (5 ans d'ancienneté) ajoute que *« La dématérialisation est généralement jugée comme une arme à double tranchant, car bien qu'elle offre de nombreux avantages comme la simplicité et la rapidité des déclarations et des paiements, elle présente aussi des défis, notamment des pannes techniques qui compliquent les déclarations et les paiements. »*. Concernant les recommandations, le troisième gestionnaire du secteur (15 ans d'ancienneté) souligne que *« il faut rendre le contrôle fiscal plus constructif, je suggère des audits préventifs, des recommandations personnalisées pour la gestion fiscale et des programmes d'accompagnement pour les nouvelles entreprises, ainsi que l'utilisation de l'analyse prédictive basée sur les données et la collaboration avec d'autres entités fiscales. »*

Dans le contexte des PME, les discours recueillis traduisent une ambivalence. D'un côté, certains reconnaissent que la dématérialisation facilite les procédures administratives, limite les interactions directes avec l'administration et peut ainsi réduire les risques de corruption. À ce propos, le premier dirigeant (20 ans d'ancienneté) souligne que *« Notre société considère que le système dématérialisé assure un traitement plus équitable grâce à un accès égal aux informations nécessaires pour la conformité fiscale »*. En revanche, d'autres dirigeants manifestent des préoccupations concernant les coûts liés à l'adaptation technologique, le déficit de formation et la complexité des interfaces numériques. Cette inquiétude s'aligne avec les observations de la littérature sur la fracture numérique, particulièrement sensible au sein des PME. Selon le quatrième dirigeant (16 ans d'ancienneté), *« Le contrôle fiscal numérique a renforcé la surveillance et la collecte des données fiscales, obligeant les PME à se conformer aux régulations fiscales. Cependant, cela les pousse à adapter leurs stratégies fiscales, ce qui peut entraîner des coûts supplémentaires. Le système dématérialisé applique une pression fiscale accrue sur les PME ainsi que des difficultés d'accès au système fiscal pour les PME non technologiques. »*

6.3. Discussion des résultats

- ***Thème 1 : Comportements fiscaux***

Selon les modèles de Graetz et al. (1986) et de Beck et Jung (1989), l'Administration Fiscale a pour objectif principal de maximiser les recettes de l'État en s'assurant de l'exactitude des revenus déclarés par les contribuables. Dans ce cadre, la dématérialisation du contrôle fiscal, à travers des dispositifs tels que le SID et le SIT, offre de nouveaux moyens de vérification en facilitant les recoupements automatisés des données.

L'analyse des résultats de terrain révèle cependant que de nombreuses PME marocaines adoptent des comportements d'évasion ou d'optimisation fiscale, parmi lesquels la non-

ISSN: 2658-8455
Volume 6, Issue 11 (2025), pp. 64-86.
© Authors: CC BY-NC-ND

déclaration des salariés, l'émission de factures fictives ou encore la manipulation des stocks. Face à ces pratiques, l'AF a engagé une modernisation progressive de ses services : généralisation des procédures en ligne, mise en place de dispositifs d'assistance et de programmes de régularisation, intensification des contrôles et organisation de campagnes de sensibilisation. Ces actions visent à accroître la transparence, à simplifier les démarches et, in fine, à renforcer la conformité fiscale des PME. Une analyse textuelle menée à l'aide du logiciel NVivo a d'ailleurs permis d'approfondir la compréhension de ce concept de conformité.

Cette analyse souligne deux dimensions essentielles. D'une part, la nécessité de poursuivre la modernisation et la dématérialisation des processus fiscaux afin d'améliorer la conformité. D'autre part, l'importance de renforcer la coopération entre l'administration et les PME à travers des programmes de formation, de sensibilisation et d'accompagnement technique.

Figure 1: Analyse textuelle du concept de conformité fiscale

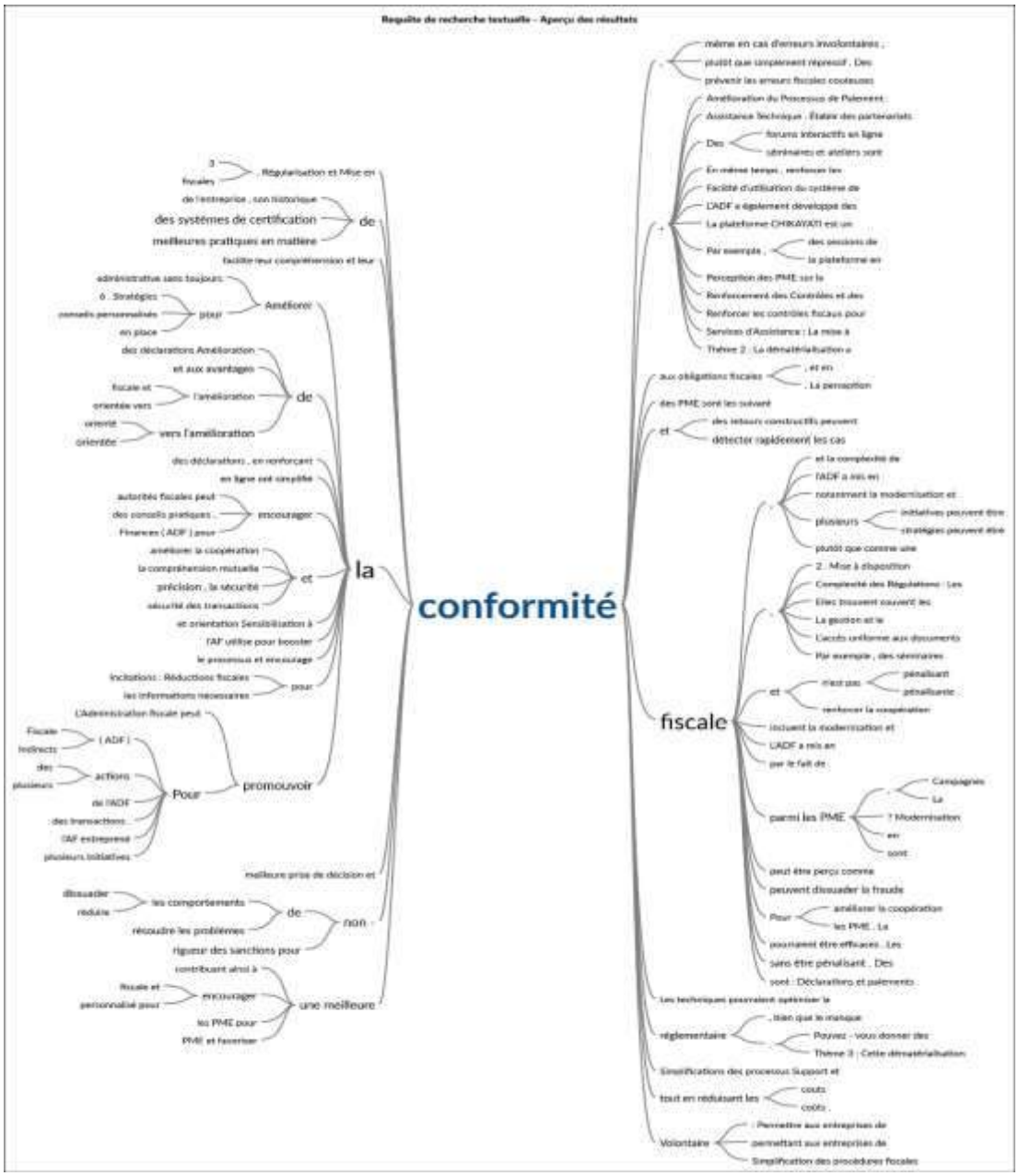

Source : NVIVO 14

Plusieurs stratégies sont déjà mises en œuvre : la certification des déclarations fiscales, la régularisation de l'historique fiscal, l'octroi d'avantages et de réductions fiscales, ainsi que la mise à disposition de conseils personnalisés et d'une assistance téléphonique. Ces mesures contribuent à faciliter la compréhension des obligations fiscales, à encourager la transparence et à réduire les coûts de mise en conformité. Enfin, la gestion uniformisée des documents et la simplification des procédures offrent aux PME une meilleure accessibilité aux règles fiscales et une plus grande capacité d'adaptation aux exigences réglementaires.

- ***Thème 2 : Le contrôle fiscal dématérialisé pour les PME***

Le cadrage théorique met en évidence que la dématérialisation du contrôle fiscal exerce un rôle dissuasif vis-à-vis des comportements de non-conformité des PME, en les incitant à évaluer de manière rationnelle les coûts et les bénéfices associés à leurs choix fiscaux. Elle renforce également la conformité des entreprises déjà respectueuses de leurs obligations, indépendamment de ces considérations stratégiques. Dans la perspective de la théorie de l'agence, la digitalisation du contrôle limite l'opportunisme des PME en instaurant davantage de transparence et de traçabilité. Les mécanismes de contrôle automatisés accroissent ainsi le coût de la non-conformité, ce qui encourage les entreprises à se conformer davantage, tout en alimentant parfois des tensions entre une administration soucieuse d'optimiser ses recettes et des PME préoccupées par la réduction de leur charge fiscale.
Les données empiriques confirment ces constats en montrant que la dématérialisation a profondément transformé le système fiscal marocain. Elle a permis d'améliorer la traçabilité des opérations, de renforcer la détection des fraudes et de favoriser le respect des délais de paiement. Les plateformes numériques ont, par ailleurs, simplifié les procédures, ce qui contribue simultanément à l'efficacité des PME et à l'efficacité opérationnelle de l'administration fiscale.

Figure 2 : Analyse textuelle du concept de contrôle fiscal

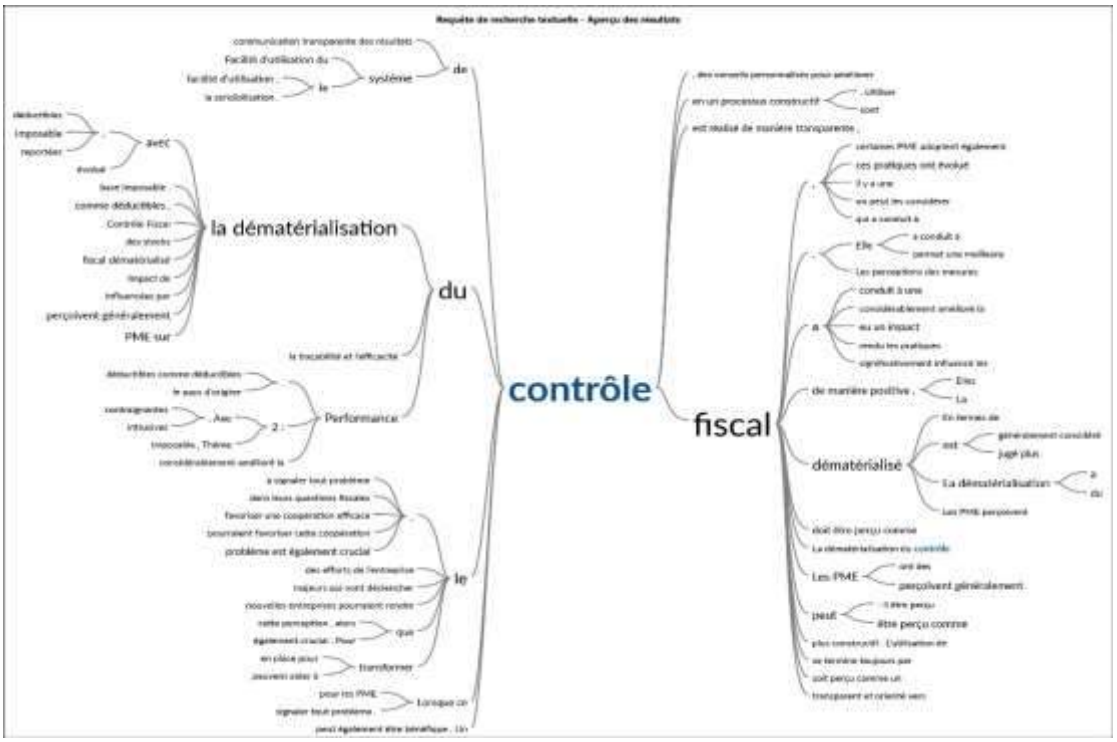

Source : NVIVO 14

Cependant, les perceptions des PME apparaissent contrastées. Certaines considèrent que ce dispositif intensifie la surveillance, complique les démarches et accentue la pression financière. D'autres, en revanche, mettent en avant les bénéfices liés à la transparence, à la sécurisation

ISSN: 2658-8455
Volume 6, Issue 11 (2025), pp. 64-86.
© Authors: CC BY-NC-ND

des paiements en ligne et à l'équité accrue dans le traitement fiscal. Enfin, une analyse textuelle conduite à l'aide du logiciel NVivo confirme ces résultats en soulignant l'impact globalement positif de la dématérialisation sur le comportement de conformité fiscale.

- ***Thème 3 : Recommandations pour améliorer la relation entre l'AF et les PME***

À travers les guides d'entretiens, les personnes interrogées ont formulé plusieurs recommandations visant à améliorer l'efficacité du contrôle fiscal et à renforcer la conformité des PME. Parmi celles-ci, figure la nécessité de faciliter l'utilisation des plateformes numériques en mettant à disposition des guides pratiques et en organisant des formations ciblées. Il a également été suggéré d'optimiser la sélection des dossiers à contrôler grâce à l'exploitation de techniques avancées, telles que les recoupements réalisés à partir des déclarations des fournisseurs, afin de détecter plus efficacement les pratiques frauduleuses. Enfin, les interviewés ont insisté sur l'importance d'associer des sanctions dissuasives(pénalités financières) à des mesures incitatives (réductions d'impôts), afin d'encourager la conformité tout en limitant les comportements frauduleux.
L'intégration de ces recommandations dans notre analyse permet non seulement de proposer des pistes d'amélioration concrètes pour le système fiscal, mais également de renforcer la coopération entre les PME et l'administration. Un tel dispositif contribuerait à instaurer un environnement fiscal plus transparent, plus équitable et mieux adapté aux réalités économiques des entreprises concernées.

Figure 3 : Axes d'amélioration et leviers de renforcement de la conformité fiscale

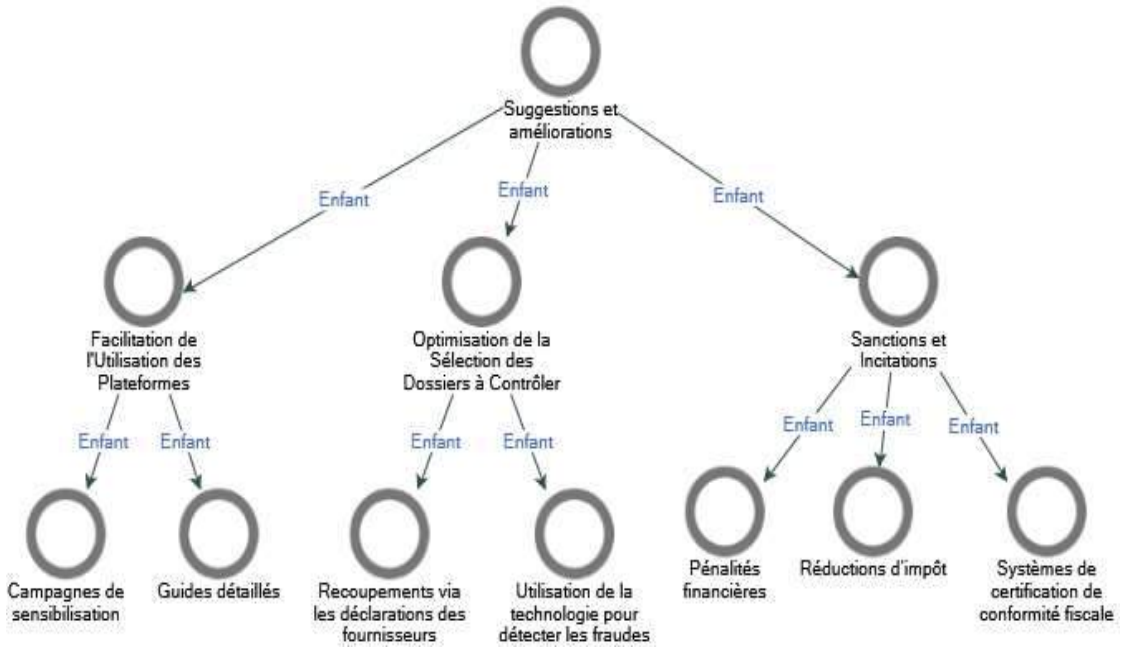

Source : NVIVO 14

7. Conclusion

Notre article vise à examiner comment les PME se conforment aux exigences du contrôle fiscal dématérialisé, et à explorer la relation entre l'Administration Fiscale qui intensifie les contrôles de manière automatisée, et les PME rationnelles cherchant à minimiser leur charge fiscale pour maximiser leurs bénéfices.
Notre examen de la littérature nous a permis de déduire plusieurs constats : La conformité fiscale se décrit comme la disposition des contribuables à respecter les règles fiscales. Leurs

comportements sont influencés par des normes personnelles et sociales, ainsi que par la manière dont l'équité et la confiance envers l'administration fiscale sont perçues. La charge fiscale joue également un rôle crucial : si elle est jugée gérable, les contribuables sont plus enclins à payer ; sinon, ils peuvent chercher à l'éviter.

Le contrôle fiscal dématérialisé au Maroc vise à garantir la consistance et la continuité du processus de déclaration des impôts. Ce système, basé sur le SIT (Système Intégré de Taxation) et le SAR (Système Analyse Risque), permet une évaluation automatisée des déclarations fiscales. Cela optimise la détection des fraudes et améliore l'efficacité de l'AF en ciblant les entreprises à risque.

Notre cadre théorique vise à structurer la relation entre l'AF, qui utilise le contrôle fiscal dématérialisé pour augmenter ses recettes, et les comportements fiscaux des PME rationnelles, cherchant à réduire leur charge fiscale et à maximiser leurs bénéfices. Pour cela, nous avons adopté les théories des jeux et de l'agence pour mieux appréhender l'influence mutuelle entre ces deux entités et, par conséquent, d'examiner l'influence du contrôle fiscal dématérialisé sur le comportement de conformité des PME marocaines.La partie empirique de notre travail a consisté d'adapter notre cadre théorique à notre terrain d'étude à travers l'analyse documentaire et des entretiens. Les conclusions de la recherche affirment que la dématérialisation a une influence positive en améliorant la détection des fraudes et en automatisant les relances des défaillants. Les comportements de certaines PME révèlent effectivement des tendances à l'évasion fiscale et la dématérialisation permet à l'AF en contrepartie de mieux détecter ces évasions. Pour ce qui concerne les réponses aux entretiens : Certains répondants perçoivent la dématérialisation positivement en termes d'équité et de transparence, tandis que d'autres la voient comme une source de pression fiscale accrue.

Notre étude comporte certaines limites. L'échantillon mobilisé demeure restreint, ce qui limite la portée des résultats. Un élargissement à un plus grand nombre de dirigeants de PME ayant fait l'objet d'un contrôle fiscal serait particulièrement pertinent afin de mieux cerner leurs comportements et de mettre en lumière d'éventuelles insuffisances du dispositif actuel.

Pour approfondir l'étude de l'influence du contrôle fiscal dématérialisé sur les comportements de conformité des PME, nous proposons plusieurs pistes de recherche, dont une étude quantitative confirmatoire. Cette approche permettra de tester le modèle élaboré à partir de notre terrain de recherche. En intégrant les différentes variables et items de mesure générées. Ce modèle offrira une base solide pour obtenir des conclusions fiables et facilitera la validation ainsi que l'affinement des hypothèses proposées.

En résumé, notre étude a clarifié de manière significative les comportements de conformité des PME vis-à-vis du contrôle fiscal dématérialisé. Elle ouvre également la voie à des études futures pour enrichir et confirmer nos résultats, et pour formuler des recommandations concrètes afin d'améliorer la collaboration entre l'AF et les PME.

ISSN: 2658-8455
Volume 6, Issue 11 (2025), pp. 64-86.
© Authors: CC BY-NC-ND

Figure 4: Résultat de l'étude qualitative exploratoire

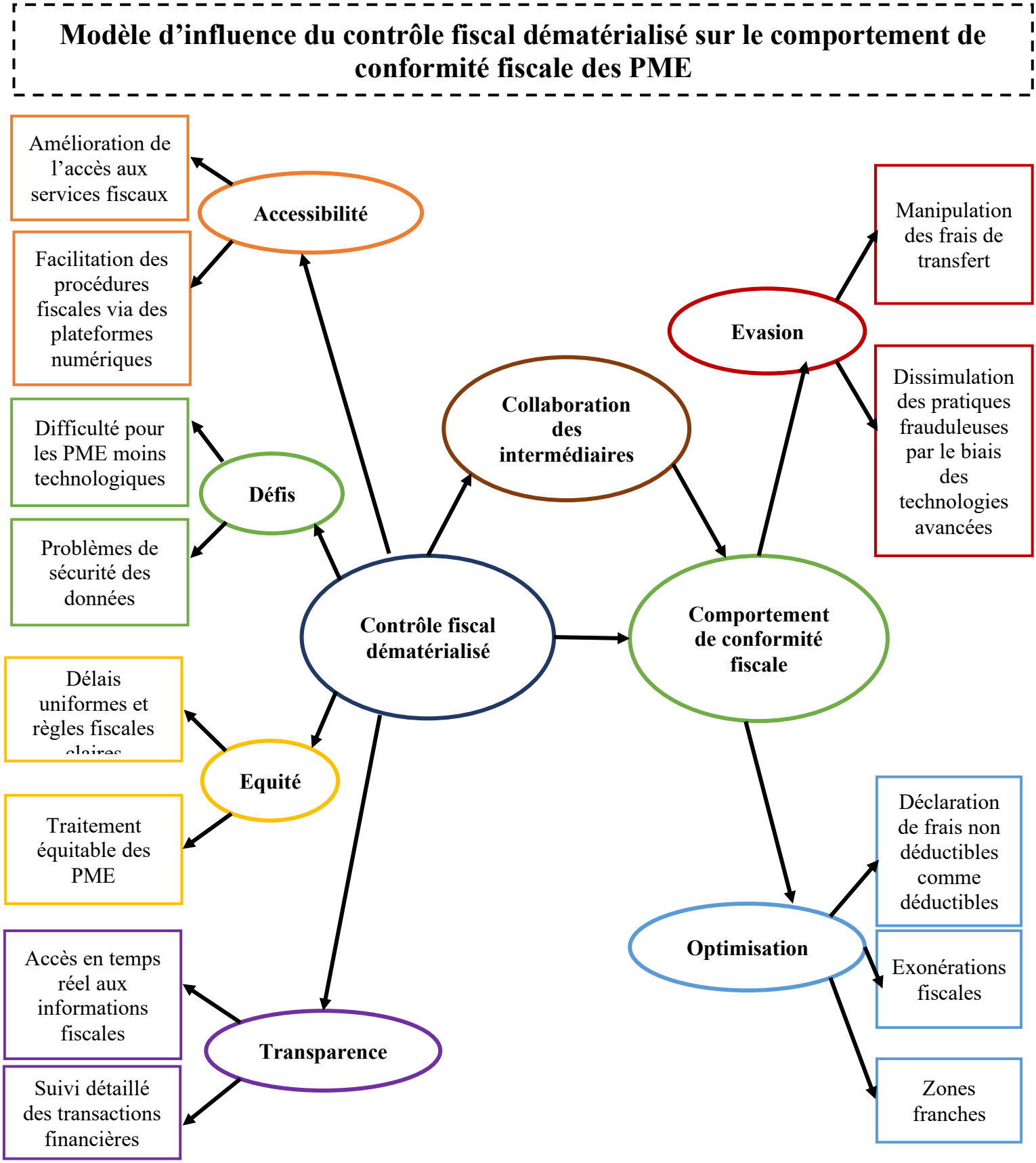

Source : élaboré par nous-même

Références

(1). Aarab, K. (2021). Le contrôle fiscal portant sur la vérification des entreprises au Maroc : cadre procédural et authentification des garanties. *Revue Française d'Economie et de gestion, 2*(12), pp. 3-215.

(2). Aaboub, I., & Al Maache, M. (2024). Impacts de l'optimisation fiscale sur la performance financière des entreprises à l'ère de la digitalisation au Maroc. *Revue Économie, Gestion et Société REGS*, 1(41), p.4.

(3). BELAHOUAOUI, R., & ATTAK, E. H. (2022). Essai d'analyse de la relation entre la pression fiscale et la conformité des contribuables : Revue de littérature. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(2-1), p.9. https://doi.org10.5281/zenodo.6388110

(4). Barilari, A. (2018). La fraude fiscale : Les mots et les chiffres. *Gestion & Finances Publiques*, 2018(3), p.51. https://www.cairn.info/revue-gestion-et-finances-publiques-2018-3-page-50.htm

(5). Benazzou, L. (2016). Audit fiscal pour une sérénité fiscale assurée face aux risques fiscaux de la PME marocaine. *Revue D'Études en Management et Finance D'Organisation REMFO*, (2), pp.3-10.

(6). Bouvier, M. (2020). *I ntroduction au droit fiscal général et à la théorie de l'impôt* (14ème éd.). LGDJ. pp. 89-248.

(7). CHAMI, M., & MOUSSAOUI, A. (2022). Le contrôle fiscal à l'ère de la dématérialisation de l'administration fiscale (Cas de la Direction Régionale de Marrakech). *Revue de Management et Cultures (REMAC)*, (7), p.185.

(8). Cour des comptes. (2014). *EVALUATION DE LA STRATEGIE MAROC NUMERIC 2013 Rapport particulier n° 05/13/CH IV*. pp. 2-22. EVALUATION-DE-LA-STRATEGIE-MAROC-NUMERIC-2013.pdf

(9). DJEUDJA,R. TEDOMZONG,AL (2017). L'impact de la pression fiscale sur le comportement financier des dirigeants des PME au cameroun. *Finance & Finance Internationale,6, pp. 1-22.*

(10). Defi, J. (2011). *Quand le fisc vous contrôle* (3ème éd.). Édition d'organisation. p. XVIII.

(11). Direction Générale des Impôts. (2007). *Rapport d'activité de la DGI 2007*. Microsoft Word - Rapport 2007 version définitive.doc (tax.gov.ma)

(12). Direction Générale des Impôts. (2009). *Rapport d'activité de la DGI 2009*. Microsoft Word - Rapport_d_activite_2009.doc (tax.gov.ma)

(13). Direction Générale des Impôts. (2011). *Rapport d'activité de la DGI 2011*. rapport_activite_2011.pdf (tax.gov.ma)

(14). Direction Générale des Impôts. (2018). *Rapport d'activité 2018*. Rapport+d'activité+DGI+2018-fr.pdf (tax.gov.ma)

(15). Direction Générale des Impôts. (2020). *Rapport d'activité 2020*. Rapport+d'activité+DGI+2020-FR.pdf (tax.gov.ma)

(16). Direction Générale des Impôts. (2021). *Rapport d'activité de la DGI 2021*. Web-Fr-Rapport+d'activité+DGI+2021.pdf (tax.gov.ma)

(17). Direction Générale des Impôts. (2022). *Rapport d'activité 2022*. Rapport+d'activité+DGI-2022_comp.pdf (tax.gov.ma)

(18). Direction Générale des Impôts. (2023). *Rapport d'activité de la DGI 2023*. Présentation PowerPoint (tax.gov.ma)

(19). Direction Générale des Impôts. (2024). *Plan stratégique de la Direction Générale des Impôts 2024-2028*. https://www.finances.gov.ma/Publication/dgi/2024/plan_strategique_2024_2028.pdf

(20). Direction Générale des Impôts. (2018, avril 23). *Procédure : intervention sur place*. *Réf : PR-CF-3-02, Version : 02.*

(21). Direction Générale des Impôts. (2017, avril 24). *Procédure : Contrôle sur pièces*. *Réf : PR-CF-1-01, Version : 01.*

(22). EttaHiri, L., & Benazzou, L. (2022). La digitalisation au service de la performance de l'administration fiscale au Maroc : cas de la mobilisation des recettes fiscales. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME*, 3(2-1), pp. 6-124. https://doi.org/10.5281/zenodo.6380160.

(23). EL KHATMI, A., GRINE, A., & MOUNIR, M. (2022). Comportements des PME marocaines face au contrôle fiscal : cas de la fraude fiscale. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(5-2), 638-658. https://doi.org/10.5281/zenodo.7158480

(24). EL FEROUALI, S. OUZAKA, B. OUHADI, S (2024). La transformation digitale et la qualité de service public : cas de l'administration fiscale. *Revue des études multidisciplinaires en sciences économiques et sociales*, 9(3), pp. 153-179.

(25). E Kirchler,E, ,2007, « The Economic Psychology of Tax Behaviour»,Cambridge University Press.

(26). IBIKAS, M., & RHERIB, N. (2023). Le contrôle fiscal à l'ère de la digitalisation. *EMAA Business School*, 4(3), pp.5-6.

(27). Machmoume, S., & Nmili, M. (2021). Perception de l'équité fiscale et conformité du contribuable : Enquête exploratoire dans le contexte marocain. *Revue AME*, 3(4), pp.437-441. https://doi.org/10.48374/IMIST.PRSM/ame-v3i4.28919

(28). Maatala, N., Benabdellah, M., & Lebailly, P. (2017). Les Partenariats Public-Privé : Fondement théorique et analyse économique. *Rev. Mar. Sci. Agron. Vét.,* 5(2), pp.194-195.

(29). MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION. (2021). *Le Maroc sur la voie de la transition numérique : Enjeux, risques et opportunités*. pp. 37-39. TransitionNumerique.pdf

(30). MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, Direction Générale des Impôts. (s.d.). *La transformation digitale de la Direction Générale des Impôts (DGI)*. Final-Dossier-Bulletin+DGINews.pdf

(31). OCDE. (2010). *Forum on Tax Administration: Small/Medium Enterprise (SME) COMPLIANCE SUBGROUP*. 46274793.pdf (oecd.org)

(32). OCDE. (2004). *Gestion du risque d'indiscipline fiscale : Gérer et améliorer la discipline fiscale*. p. 41. Microsoft Word - MANAGING AND IMPROVING TAX COMPLIANCE FR.doc (oecd.org)

(33). Saoudi, M. (2021). *Le droit fiscal général en tableaux*. Ellipses, Collection Le Droit en fiches et en tableaux. p. 427.

(34). Taj, T. (2019). L'analyse du « jeu fiscal » entre l'administration fiscale et l'entreprise :

(35). Modélisation du jeu dans le contexte marocain. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, (2), pp.675-681.

(36). Thierie, L. (1991). *Contrôle fiscal : droit et pratique*. PUF. p. 15.

(37). Thietart, R.-A. (2014). *Méthodes de recherche en management*. Dunod, p. 26-290.

(38). Ulm.R et al (2020), « Do Audits Deter or Provoke Future Tax Non compliance? Evidence on Self-Employed Taxpayers », CESifo Economic Studies, Vol. 0, No. 0.